

Affiché le:	05/11/24
Retiré de l'affichage le:	

Envoyé en préfecture le 31/10/2024  
Reçu en préfecture le 31/10/2024  
Publié le   
ID : 068-216803486-20241030-DE\_2024\_89-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de THANN-GUEBWILLER

COMMUNE DE VIEUX-THANN

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre le trente octobre à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vieux-Thann, régulièrement convoqués le 25/10/2024, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de M. Daniel NEFF, Maire.

Nombre de membres du Conseil Municipal élus : 23  
Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres en exercice : 22  
Nombre de membres votants : 19

**Présents (18)** : M. Daniel NEFF Maire, M. René GERBER, Mme Suzanne BARZAGLI, Mme Marie-Brigitte WERMELINGER, M. Philippe KLETHI, M. Rodolphe KIRSCH, Mme Estelle GUGNON, M. Pascal GERBER, Mme Brigitte SCHMITT, Mme Sandra SOEHNLEN, M. Bernard FOHR, Mme Jacqueline INGOLD, M. Jean-Bernard MULLER, Mme Fabienne CHRISTEN, M. Paul MEYER, Mme Salomé DIETRICH, M. Maurice BEHRA, Mme Amélie BARRET.

**Procurations (1)** : M. Jean-Claude SALLAND à Mme Fabienne CHRISTEN

**Excusés (2)** : Mme Virginie HAGENMULLER, M. Jean-Louis BIHR

**Absente (1)** : Mme Marie-Ange FINCK

Référence de la délibération : DE\_2024\_89

### **POINT 15 : APPROBATION DU PLAN DE GESTION DU TRAFIC DE LA RD1066 VALLEE DE LA THUR**

**VOTE** : Pour : 19                      Contre : 0                      Abstention : 0

M. Rodolphe KIRSCH, Adjoint explique que par courrier daté du 02 mai 2024, le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace, annonce à la commune, que Plan de Gestion du Trafic de la RD 1066 – Vallée de la Thur atteint sa phase de mise en place opérationnelle.

Ce document opérationnel est le fruit d'une démarche fine et complexe conduite en lien étroit avec les conseillers du canton et l'ensemble des acteurs institutionnels et locaux. Il permettra de gérer au mieux les futurs événements routiers perturbants en proposant des alternatives de déplacement adaptées et en assurant une gouvernance partagée entre la collectivité européenne d'Alsace, les communes et les forces de l'ordre.

Il convient de porter à la connaissance du Conseil Municipal la dernière version du Plan de Gestion du Trafic (PGT) constitué du volet organisationnel et du volet technique (*voir annexes*). Les fiches actions n°1a, 3a, 3b, 4 et 5 concernent particulièrement la commune (*voir annexes*).

**Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **approuve** le plan de gestion du trafic de la RD1066-Vallée de la Thur.

Envoyé en préfecture le 31/10/2024

Reçu en préfecture le 31/10/2024

Publié le

ID : 068-216803486-20241030-DE\_2024\_89-DE



Le Maire certifie que la présente délibération a été rendue exécutoire par publication ou notification le 31 octobre 2024 et envoi en SOUS-PREFECTURE de THANN-GUEBWILLER pour contrôle de légalité le 31 octobre 2024.

*Pour extrait certifié conforme fait en deux exemplaires originaux.*

Fait à VIEUX-THANN, le 31 octobre 2024

La secrétaire de séance

Mme Marie-Brigitte  
WERMELINGER

L'auxiliaire de séance

Amélie BOHN



Le Maire

Daniel NEFF